



L'ASSURANCE pour vos cultures et vos serres.

Experts de la branche horticole – depuis 1847 – dans toute l'Europe et
toujours un vrai fonctionnement mutuel.



HORTISECUR 

Nos **COMPÉTENCES** nous distinguent.

Nos délégués régionaux vous aident à trouver la meilleure solution.



1

CONSEIL

- Un interlocuteur principal de bout en bout, issu du métier des serristes et sur votre région
- Un partenaire qui comprend vos enjeux professionnels
- Un collaborateur à vos côtés pour une gestion personnalisée des risques

ASSURANCE

- Des garanties avec une cotisation calculée au plus juste et adaptables tant à votre matériel qu'à votre production
- Une assurance HORTISECUR® G avec une complémentaire pour le plein-air grâce au produit HORTISECUR® F
- Plus de 175 ans sur le terrain et un vrai fonctionnement de mutuelle, à but non lucratif et indépendant



2



3

CULTURE

- Un système de bonus pour non-sinistre bien ciblé
- Une préoccupation constante de vous permettre le maintien de votre activité en cas de coup dur
- Une approche collaborative entre spécialistes grâce à nos estimateurs de cultures

GESTION DE SINISTRE

- Une franchise fixe et transparente qui s'applique une seule fois par sinistre
- Des prises en charge de déblai et des déductions pour vétusté appropriées selon votre situation
- Un traitement rapide des indemnisations basées sur le fair-play pour tous



4



5

AVENIR

- Une veille technique qui tient compte des évolutions globales du secteur
- Une information en continu sur les thèmes qui vous concernent
- Une présence dans toute l'Europe qui répartit les risques naturels sur une large communauté

Des **VALEURS** fortes pour des membres forts.

La compétence et la confiance créent la sécurité.



SPÉCIALISTES

Vous attendez un haut niveau d'expertise en matière de conseil et de gestion des risques ? C'est ce que nous représentons depuis 1847.



PROXIMITÉ

Des spécialistes du secteur près de chez vous – votre délégué régional vous accompagne personnellement.



FIABILITÉ

Nous vous apportons la sécurité financière, le conseil simple d'égal à égal et l'aide rapide et non bureaucratique en cas de sinistre.

Nous tenons nos **PROMESSES**.

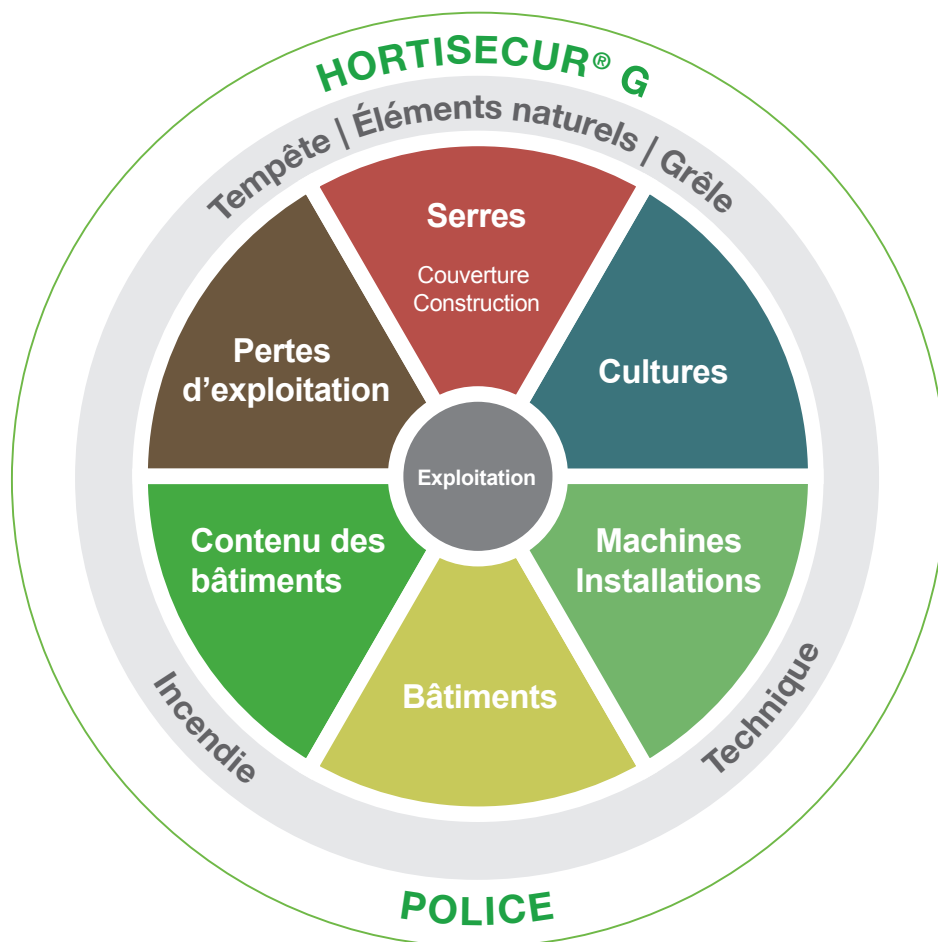
La couverture d'assurance la plus complète pour l'horticulture.

Chaque année, nous aidons les membres qui ont subi un dommage à hauteur de plusieurs millions d'euros. Cette qualité et cette performance empreintes de fiabilité se reflètent dans la confiance que nous accordent nos membres. Nous sommes également évalués chaque année par l'organisme Assekurata, qui confirme à chaque fois la qualité tant de la sécurité que de l'accompagnement offert à nos sociétaires. Notre solidité financière est à l'épreuve des caprices climatiques, grâce à notre programme de réassurance auprès de réassureurs reconnus.



Couverture optimale des **RISQUES** individuels.

Analyse, évaluation et protection d'un seul tenant – découvrez nos services.



Obtenez une protection pour :

- ✓ Serre et équipement intérieur
- ✓ Cultures et cultures consécutives
- ✓ Machines et installations
- ✓ Bâtiments d'exploitation
- ✓ Installations, marchandises et stocks
- ✓ Perte d'exploitation

...contre les dommages par :

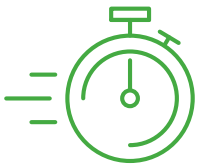
- ✓ Grêle
- ✓ Tempête, poids de la neige et autres risques naturels
- ✓ Incendie
- ✓ Technique (bris de machine)

En cas de sinistre, nous sommes à vos **CÔTÉS**.

Rapide et non bureaucratique.



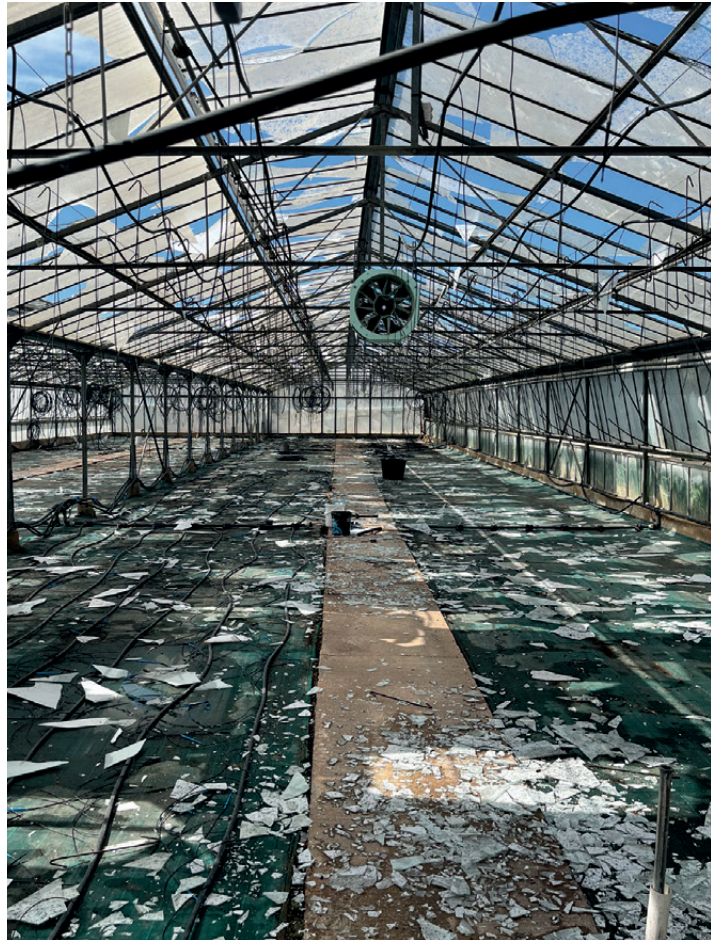
Un suivi personnel par un interlocuteur direct.



Une expertise rapide et simple des dommages avec votre délégué régional épaulé le cas échéant par un spécialiste de culture lui-même producteur et assuré.



Une indemnisation non bureaucratique avec un versement d'acompte possible en cas d'urgence pour débiter rapidement les réparations.



”

Nous avons subi en 2021 un sinistre important sur nos cultures de tomates dans notre serre neuve. Dès la déclaration auprès de notre délégué régional et jusqu'à la clôture de ce sinistre, nous avons été accompagnés par des professionnels compétents et impliqués. Grâce aux solutions préconisées, nous avons pu limiter nos pertes et avons été indemnisés conformément au contrat. Nous sommes donc parfaitement rassurés pour le futur.



**JEAN-PIERRE &
FRANCOISE PEREZ**

EARL Perez et Fils

Détérioration technique des cultures, le 08.04.2021.

La **COMMUNAUTÉ** plutôt que le profit.

Nous nous concentrons sur nos membres.

Plus de
14.300 membres
8 PAYS



Les informations fournies sur cette brochure ne sont pas contractuelles. Demandez la visite et les conseils de votre délégué régional pour bénéficier d'une couverture sur mesure.

Notre **ÉQUIPE** France est là pour vous

À votre écoute.



THIERRY GRANGE

Inspecteur National,
grands comptes et
sinistres

☎ 06 79 49 28 57



STEFAN VEYRUNES

Délégué Régional
Méditerranée

☎ 06 80 18 97 16



PIERRE POKORNY

Délégué Régional
Nord-Ouest

☎ 07 88 17 12 96



HERVÉ BILLON

Délégué Régional
Est

☎ 07 86 86 56 63



ARNAUD BENOIT

Délégué Régional
Sud-Ouest

☎ 07 85 90 91 45